

Date de révision: 21/05/2013

SECTION 1: IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/MÉLANGE ET DE LA SOCIÉTÉ/L'ENTREPRISE

1.1 Identificateur de produit

Nom du produit Green Seal II

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation recommandée Anti-grippage
Utilisation déconseillée Pas d'information disponible

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

TOPCO OILSITE PRODUCTS LTD.
Bay 7, 3401 - 19 Street N.E.
Calgary, Alberta
CANADA T2E 6S8
Tel.: (403) 219-0255
Fax: (403) 291-3042
MSDS@TOPCOOILSITE.COM

1.4 Numéro d'appel d'urgence

France: ORFILA (INRS)
+ 33 (0)1 45 42 59 59

Belgique: Centre Antipoisons
070 - 245 245

CANUTEC (Canada), 001-613-996-6666, Cell: *666, TTY/TDD: 1-888-675-6863

SECTION 2: IDENTIFICATION DES DANGERS

2.1 Classification de la substance ou du mélange

Classification (1272/2008/EC)
Non classé

Classification conformément aux Directives UE 67/548/CEE ou 1999/45/CE
Non classé

2.2 Éléments d'étiquetage

Aucun(e)

2.3 Autres dangers

Aucun à notre connaissance

SECTION 3: COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

3.2 Melangé

Nom Chimique	No.-CE	No.-CAS	% en poids	Classification (67/548/CEE)	Classification (1272/2008/EC)	Numéro d'Enregistrement REACH
Graphite	231-955-3	7782-42-5	15 - 30	-	-	donnée non disponible
Polyethylene	-	9002-88-4	< 10	-	-	donnée non disponible
Silicate de magnésium hydraté	238-877-9	14807-96-6	< 10	-	-	donnée non disponible
Noir de carbone	215-609-9	1333-86-4	< 5	-	-	donnée non disponible

SECTION 4: PREMIERS SECOURS

4.1 Description des premiers secours

Conseils généraux	Pas de dangers qui requièrent des mesures spéciales de premiers secours.
Contact avec les yeux	Rincer immédiatement et abondamment à l'eau, y compris sous les paupières, pendant au moins 15 minutes. Faire immédiatement appel à une assistance médicale si des symptômes apparaissent.
Contact avec la peau	Laver immédiatement au savon et abondamment à l'eau en enlevant les vêtements contaminés et les chaussures. Faire immédiatement appel à une assistance médicale si des symptômes apparaissent.
Ingestion	Se rincer la bouche à l'eau puis boire beaucoup d'eau.
Inhalation	Amener la victime à l'air libre. Faire immédiatement appel à une assistance médicale si des symptômes apparaissent.
Protection pour les secouristes	Utiliser un équipement de protection individuelle. Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Symptômes principaux Pas d'information disponible.

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Avis aux médecins Traiter de façon symptomatique.

SECTION 5: FIRST AID MEASURES

5.1 Moyens d'extinction

Moyen d'extinction approprié Le produit lui-même ne brûle pas. Utiliser des moyens d'extinction appropriés aux conditions locales et à l'environnement voisin.

Moyen d'extinction à ne pas utiliser pour des raisons de sécurité Ne PAS utiliser un jet d'eau.

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Risque particulier Des produits de décomposition dangereux se forment en cas de feu: Oxydes de carbone, Oxydes métalliques. Ne pas laisser pénétrer l'eau d'extinction contaminée dans les égouts ou les cours d'eau.

5.3 Conseils aux pompiers

Équipement de protection spécial pour le personnel préposé à la lutte contre le feu Porter un appareil de protection respiratoire autonome et des vêtements de protection.

SECTION 6: FIRE FIGHTING MEASURES

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Assurer une ventilation adéquate. Eloigner le personnel non concerné. Utiliser un équipement de protection individuelle.

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas décharger dans l'environnement. Éviter un déversement ou une fuite supplémentaire, si cela est possible sans danger. Essayer de prévenir la pénétration du matériel dans les égouts ou les cours d'eau. Éviter la pénétration dans le sous-sol.

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Balayer et déposer avec une pelle dans des réceptacles appropriés pour l'élimination.

6.4 Référence à d'autres sections

Voir sections 8 et 13.

SECTION 7: MANIPULATION ET STOCKAGE

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Assurer une ventilation adéquate. En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil de protection respiratoire approprié. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Laver soigneusement après manipulation. Porter un équipement de protection individuel.

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Stocker conformément à la réglementation locale. Conserver dans le conteneur original. Garder les récipients bien fermés dans un endroit sec, frais et bien ventilé. Tenir à l'écart de la chaleur et des sources d'ignition.

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Scénario d'Exposition Non disponible.

Autres informations Non disponible.

SECTION 8: CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

8.1 Paramètres de contrôle

Nom Chimique	Union Européenne	Royaume Uni	France	Espagne	Allemagne
Graphite		STEL: 30 mg/m ³ (inh) STEL: 12 mg/m ³ (resp) TWA: 10 mg/m ³ (inh) TWA: 4 mg/m ³ (resp)	VME: 2 mg/m ³ (alv)	VLA-ED: 2 mg/m ³ (inh)	MAK: 1.5 mg/m ³ (alv) MAK: 4 mg/m ³ (inh)
Silcate de magnésium hydraté		TWA: 1 mg/m ³ (resp)		VLA-ED: 2 mg/m ³ (resp)	
Noir de carbone		STEL: 7 mg/m ³ TWA: 3.5 mg/m ³	VME: 3.5 mg/m ³	VLA-ED: 3.5 mg/m ³	

Nom Chimique	Italie	Portugal	Pays-Bas	Danemark	Pologne
Graphite		TWA: 2 mg/m ³ (resp)		STEL: 5 mg/m ³ (resp) TWA: 2.5 mg/m ³ (resp)	NDS: 4.0 mg/m ³ (inh) NDS: 1.0 mg/m ³ (resp) NDS: 6.0 mg/m ³ (synthetic, inh)
Silcate de magnésium hydraté		VLE-MP: 0.1 fiber/cm ³	TGG-8hr: 0.25 mg/m ³ (resp)	TWA: 0.3 fiber/cm ³	NDS: 4 mg/m ³ (inh) NDS: 1 mg/m ³ (resp)
Noir de carbone		TWA: 3.5 mg/m ³		STEL: 7.0 mg/m ³ TWA: 3.5 mg/m ³	NDS: 4.0 mg/m ³

Nom Chimique	Belgique	Suède	Hongrie	Finlande	République Tchèque
Graphite	TWA: 2 mg/m ³ (resp)	TWA: 5 mg/m ³ (inh)		TWA: 2 mg/m ³	TWA: 2.0 mg/m ³ TWA: 10 mg/m ³
Polyethylene					TWA: 5.0 mg/m ³
Silcate de magnésium hydraté	TGG 8 hr: 2 mg/m ³ (resp)	NGV: 2 mg/m ³ (inh) NGV: 1 mg/m ³ (resp)	TWA: 2 mg/m ³ (resp)	HTP-arvot 8h: 0.5 fiber/cm ³	TWA: 10 mg/m ³ (inh)
Noir de carbone	TWA: 3.5 mg/m ³	TWA: 3 mg/m ³		TWA: 3.5 mg/m ³ STEL: 7 mg/m ³	TWA: 2.0 mg/m ³

Dose dérivée sans effet (DNEL) Pas d'information disponible.

Concentration prévisible sans effet (PNEC) Pas d'information disponible.

8.2 Contrôles de l'exposition

Contrôles techniques appropriés

Minimisez la génération de poussières en suspension dans l'air. Travaillez en systèmes clos, utilisez des systèmes d'aspiration des locaux ou tout autre forme de dispositif de sécurité intégrée pour conserver les niveaux de matières en suspension en deçà des limites d'exposition spécifiées. Si les opérations génèrent des poussières, des fumées ou des brouillards, utilisez un système de ventilation pour maintenir l'exposition aux particules en suspension dans l'air en deçà de la limite d'exposition. Mettez en place des mesures organisationnelles, p. ex. en isolant le personnel des zones poussiéreuses. Retirez et lavez les habits sales.

Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle

Protection des yeux

Lunettes de sécurité à protection intégrale.

Protection des mains

Gants imperméables: Caoutchouc Naturel, Gants en latex. Temps de pénétration: 4 - 8 heures.

Protection de la peau et du corps

Vêtements de protection à manches longues.

Protection respiratoire

En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil de protection respiratoire approprié.

Mesures d'hygiène

À manipuler conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité.

Contrôle d'exposition de l'environnement

Empêcher le produit de pénétrer dans les égouts, les cours d'eau ou le sol.

SECTION 9: PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique @20°C	solide
Aspect	Cireux
Couleur	noir
Odeur	distillats de pétrole (faible)
pH	Pas d'information disponible
Point de fusion/congélation	Pas d'information disponible
Point/intervalle d'ébullition	386 °C
Point d'éclair	> 386 °C (ASTM D92)
Taux d'évaporation	Pas d'information disponible
Inflammabilité (solide, gaz)	Non applicable
Limites d'inflammabilité dans l'air	Pas d'information disponible
Pression de vapeur	Pas d'information disponible
Densité de vapeur	Pas d'information disponible
Densité relative	Pas d'information disponible
Solubilité	
Hydrosolubilité	Insoluble dans l'eau
Coefficient de partage (n-octanol/eau)	Pas d'information disponible
Température d'autoignition	Pas d'information disponible
Température de décomposition	Pas d'information disponible
Viscosité, dynamique	Pas d'information disponible
Propriétés explosives	Pas d'information disponible
Propriétés oxydantes	Pas d'information disponible

9.2 Autres informations

Masse volumique 1.12 g/cm3

SECTION 10: STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

10.1 Réactivité

Inerte, non réactif.

10.2 Stabilité chimique

Stable dans des conditions normales.

10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Une polymérisation dangereuse ne se produit pas.

10.4 Conditions à éviter

Chaleur, flammes et étincelles.

10.5 Matières incompatibles

Aucun en particulier.

10.6 Produits de décomposition dangereux

Des produits de décomposition dangereux se forment en cas de feu: Oxydes de carbone, Oxydes métalliques.

SECTION 11: INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

11.1 Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë	
Ingestion	Pas d'effet connu.
Contact avec la peau	Pas d'effet connu.
Inhalation	Pas d'effet connu.

Nom Chimique	DL50 oral	DL50 dermal	CL50 par inhalation
Graphite	10000 mg/kg (Rat)		
Polyethylene	> 2000 mg/kg (rat)		
Noir de carbone	15400 mg/kg (Rat)	3000 mg/kg (Rabbit)	

Corrosion cutanée/irritation cutanée Pas d'effet connu.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire Pas d'effet connu.

Sensibilisation respiratoire ou cutanée Pas d'effet connu.

Mutagenicité sur les cellules germinales Pas connu pour causer des dommages génétiques transmissibles.

Cancérogénicité Ne contient pas de composé listé comme cancérigène.

Toxicité pour la reproduction Non connu pour provoquer des défauts de naissance ou pour avoir une influence nuisible sur un fœtus. Non connu pour affecter défavorablement les fonctions et organes reproducteurs.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique Pas d'effet connu.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles – exposition répétée Pas d'effet connu

Danger par aspiration Pas d'effet connu.

SECTION 12: INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

12.1 Toxicité

Ne contient pas de substances connues pour être dangereuses pour l'environnement.

Nom Chimique	Toxicité pour les algues	Toxicité pour le poisson	Toxicité pour les microorganismes	Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques.
Noir de carbone				EC50: 5600 mg/L Daphnia magna 24 h

12.2 Persistance et dégradabilité

Pas d'information disponible.

12.3 Potentiel de bioaccumulation

Pas d'information disponible.

12.4 Mobilité dans le sol

Pas d'information disponible.

12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

Pas d'information disponible.

12.6 Autres effets néfastes

Pas d'information disponible.

SECTION 13: CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

13.1 Méthodes de traitement des déchets

Déchets de résidus / produits non utilisés Éliminer les déchets dangereux en conformité avec les réglementations locales et nationales.

Emballages contaminés Les conteneurs vides doivent être acheminés vers un site agréé pour le traitement des déchets à des fins de recyclage ou d'élimination.

SECTION 14: INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Conformément: ADR, RID, ADN, IMDG, ICAO.

14.1 Numéro ONU

Non réglementé.

14.2 Nom d'expédition des Nations unies

Non réglementé.

14.3 Classe(s) de danger pour le transport

Non réglementé.

14.4 Groupe d'emballage

Non réglementé.

14.5 Dangers pour l'environnement

Non applicable.

14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Non applicable.

14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC

Non applicable.

SECTION 15: INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES**15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement**

Restrictions d'utilisation Aucun(e).

Autres réglementations Aucun(e).

15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Pas nécessaire.

SECTION 16: AUTRES INFORMATIONS**Texte intégral des phrases R mentionnées sous les Chapitres 2 et 3**

Pas d'information disponible

Texte complet des Phrases-H citées dans les sections 2 et 3

Pas d'information disponible

Note de Révision

Numéro de téléphone d'appel d'urgence.

Cette fiche de données de sécurité est conforme aux exigences du Règlement (CE) No. 1907/2006**Clause de non-responsabilité**

Les informations contenues dans la présente fiche de sécurité ont été établies sur la base de nos connaissances à la date de publication de ce document. Ces informations ne sont données qu'à titre indicatif en vue de permettre des opérations de manipulation, fabrication, stockage, transport, distribution, mise à disposition, utilisation et élimination dans des conditions satisfaisantes de sécurité, et ne sauraient donc être interprétées comme une garantie ou considérées comme des spécifications de qualité. Ces informations ne concernent en outre que le produit nommément désigné et, sauf indication contraire spécifique, peuvent ne pas être applicables en cas de mélange dudit produit avec d'autres substances ou utilisables pour tout procédé de fabrication